

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3564)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 409

présenté par
Mme Gaillard

ARTICLE 33 A

À la fin de la première phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« impacts »

le mot :

« atteintes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.